



Commune
de Valence-en-Brie

ARRONDISSEMENT de MELUN
(Seine et Marne)

01.64.31.81.35/01.64.31.88.42
BP n°1 - 77830 Valence-en-Brie
airiedevalenceenbrie@wanadoo.fr

ARRETE DU MAIRE N°02/2017

Arrêté réglementant la circulation et le stationnement des véhicules excédant un certain tonnage

Le Maire de la commune de Valence-en-Brie

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la route ;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer, dans un but de sécurité publique et étant donné la viabilité dans la rue de Beauregard la circulation et le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 tonnes ;

ARRETE :

Article 1 : La circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes est interdite dans la rue de Beauregard, sauf véhicules de services.

Article 2 : Le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 tonnes est interdit dans la rue de Beauregard

Article 3 : M. le Commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

Serge VAUCOULEUR